

Le Conseil des ministres a approuvé mardi un plan pour le développement de nouvelles formes d' énergie
provenant de sources
renouvelables

.
La stratégie
adoptée
doit
être
mis en œuvre
sur la période
2011-2025

,
au cours
de ces
14 ans,
la propagation
de l'utilisation
de
sources
renouvelables
telles que les systèmes
photovoltaïques pour
produire de l'électricité
utilisée pour
l'éclairage
et
le chauffage
dans les
villages

.
Il
a également
fourni
une étude de
faisabilité
pour la
fourniture
de l'énergie
marine

.